

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Arrêté du 6 février 2015 relatif au document formalisant le projet personnalisé de scolarisation mentionné à l'article D. 351-5 du code de l'éducation

NOR : MENE1502766A

La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement, et la secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion,

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Vu le code de l'éducation, notamment son article D. 351-5 ;

Vu l'avis du Conseil national consultatif des personnes handicapées en date du 9 décembre 2014 ;

Vu l'avis du Conseil national de l'enseignement agricole en date du 11 décembre 2014 ;

Vu l'avis du Conseil supérieur de l'éducation en date du 15 janvier 2015,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – Le modèle de document formalisant le projet personnalisé de scolarisation mentionné à l'article D. 351-5 du code de l'éducation est défini à l'annexe 1 du présent arrêté.

Art. 2. – Les références et nomenclatures applicables au projet personnalisé de scolarisation sont définies à l'annexe 2 du présent arrêté.

Art. 3. – Le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2015.

Art. 4. – La directrice générale de l'enseignement scolaire, la directrice générale de la cohésion sociale et la directrice générale de l'enseignement et de la recherche sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 6 février 2015.

*La ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur
et de la recherche,*

NAJAT VALLAUD-BELKACEM

*La ministre des affaires sociales,
de la santé
et des droits des femmes,*

MARISOL TOURAINE

*Le ministre de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt,
porte-parole du Gouvernement,*

STÉPHANE LE FOLL

*La secrétaire d'Etat
chargée des personnes handicapées
et de la lutte contre l'exclusion,*

SÉGOLÈNE NEUVILLE

ANNEXES

ANNEXE 1

Académie de ...	MDPH de ...
-----------------	-------------

Projet personnalisé de scolarisation

Ce PPS est valable jusqu'à la fin du cycle en cours. Il peut être révisé à la demande de la famille.

1. Situation actuelle (à la date du __/__/__)

Renseignements administratifs :

N° dossier MDPH : _____
 Nom et prénom de l'élève : _____ Date de naissance : __/__/____
 N° et rue _____
 Code postal : __ __ Ville _____
 Tel __/__/__/__/__ Courriel : _____

Parents / Responsables légaux	
<input type="checkbox"/> Mme / <input type="checkbox"/> M. Nom et prénom : _____	<input type="checkbox"/> Mme / <input type="checkbox"/> M. Nom et prénom : _____
N° et rue : _____	N° et rue : _____
CP Ville : _____	CP Ville : _____
Tél. : _____	Tél. : _____
Courriel : _____	Courriel : _____

✓ *Choix du mode de communication dans le cadre d'un parcours linguistique*

(nomenclature 1 : modes de communication)

Etablissement scolaire fréquenté : _____

Si différent, établissement scolaire de référence : _____

Etablissement médico-social (le cas échéant) : _____

Autre établissement (sanitaire, social...) fréquenté : _____

Enseignant référent : _____

Téléphone : _____

Adresse e-mail : _____

Scolarisation actuelle :

Modalité de la scolarisation :

(nomenclature 2 : modalités de scolarisation)

Classe :

(nomenclature 3 : classes)

Temps effectif de scolarisation par semaine (en demi-journée) :

Si la durée de scolarisation est inférieure à une demi-journée, préciser la durée :

Lieux (Ets scolaire, EMS, ...)	temps
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>

(nomenclature 4 : lieux de scolarisation) (nomenclature 5 : temps de scolarisation)

Projet de vie de la famille, projet de formation :

2. **Priorités et objectifs :**

- **Objectifs pédagogiques** (en référence au socle et aux référentiels des formations suivies)
Exemple : Acquisitions comparables à la moyenne de la classe d'âge, ou programmation adaptée des objectifs d'apprentissage (préciser si le niveau n'est pas homogène)
- **Articulation entre les temps d'enseignement, les temps périscolaires et les interventions psychologiques, éducatives, sociales, médicales et paramédicales**
*Exemple : Interventions prioritairement en dehors du temps scolaire
Interventions prioritairement sur temps scolaire*
- **Priorités complémentaires**
Exemple : Socialisation, maîtrise de l'outil informatique, autonomie (dans les déplacements, hygiène...), vie scolaire

3. Réponses aux besoins : propositions de l'équipe pluridisciplinaire**∞Orientation scolaire**

(nomenclature 6 : orientation concernant la scolarité)

∞Orientation médico-sociale

(nomenclature 7 : orientation vers un établissement ou service médico-social)

∞Matériel pédagogique adapté

(nomenclature 8 : matériel pédagogique adapté)

• Aide humaine

-
- Aide humaine individuelle :

Nombre d'heures : _____

ou % du temps de scolarisation en milieu ordinaire : _____

-
- Aide humaine mutualisée

Déclinaison des activités principales indiquées sur la notification

(nomenclature 9 : activités des personnels chargés de l'aide humaine)

4. Décisions :**∞Orientation scolaire**

(nomenclature 6 : orientation concernant la scolarité)

Du __/__/__ au __/__/__

Nom d'Établissement (si indiqué sur la notification) : _____

∞Orientation médico-sociale

(nomenclature 7 : orientation vers un établissement ou service médico-social)

Du __/__/__ au __/__/__

Nom d'Établissement (si indiqué sur la notification) : _____

∞Matériel pédagogique adapté

(nomenclature 8 : matériel pédagogique adapté)

Du __/__/__ au __/__/__

• Aide humaine Aide humaine individuelle :

Nombre d'heures : _____

ou % du temps de scolarisation en milieu ordinaire : _____

 Aide humaine mutualisée

Du __/__/__ au __/__/__

Déclinaison des activités principales indiquées sur la notification

(nomenclature 9 : activités des personnels chargés de l'aide humaine)

5. Préconisations :

(nomenclature 10 : Préconisations)

ANNEXE 2**Nomenclatures applicables au projet personnalisé de scolarisation****1. Modes de communication**

- 1.1. Langue française
- 1.2. Langue française avec LPC (Langue française Parlée Complétée)
- 1.3. Communication bilingue (Langue française + LSF : Langue des Signes Française)

2. Modalités de scolarisation

- 2.1. Classe ordinaire
- 2.2. Unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS)
- 2.3. Dispositif LSF ou LPC
- 2.4. Classe de l'enseignement supérieur (BTS, CPGE...)
- 2.5. Unité d'enseignement installée dans un établissement médico-social
- 2.6. Unité d'enseignement installée dans un établissement sanitaire
- 2.7. Unité d'enseignement installée dans un établissement scolaire
- 2.8. Unité d'enseignement et scolarisation en milieu ordinaire à temps partagés
- 2.9. Unité d'enseignement et scolarisation en CLIS à temps partagés
- 2.10. Unité d'enseignement et scolarisation en ULIS à temps partagés
- 2.11. Enseignement adapté (SEGPA, EREA)
- 2.12. Enseignement par le CNED
- 2.13. Enseignement à domicile (SAPAD, autres...)
- 2.14. Non scolarisé
- 2.15. Autres (à préciser)

3. Classes**3.1. 1^{er} degré :**

- 3.1.1. Petite Section
- 3.1.2. Moyenne Section
- 3.1.3. Grande Section
- 3.1.4. Cours Préparatoire
- 3.1.5. Cours Élémentaire 1^{ère} année
- 3.1.6. Cours Élémentaire 2^e année
- 3.1.7. Cours Moyen 1^{ère} année
- 3.1.8. Cours Moyen 2^e année

3.2. 2nd degré Collège

- 3.2.1. 6^{ème}
- 3.2.2. 5^{ème}
- 3.2.3. 4^{ème}
- 3.2.4. 3^{ème}
- 3.2.5. 3^{ème} préparatoire aux formations professionnelles
- 3.2.6. Dispositif d'insertion aux métiers en alternance

3.3. 2nd degré – Lycée général et technologique

- 3.3.1. 2^{nde} générale et technologique
- 3.3.2. 1^{ère} générale
- 3.3.3. 1^{ère} technologique
- 3.3.4. Terminale générale
- 3.3.5. Terminale technologique

3.4. 2nd degré – Lycée professionnel

- 3.4.1. CAP 1^{ère} année
- 3.4.2. CAP 2^{ème} année
- 3.4.3. 2nde professionnelle
- 3.4.4. 1^{ère} professionnelle
- 3.4.5. Terminale professionnelle
- 3.4.6. Autres (à préciser)

3.5. Post-bac :

- 3.5.1. BTS 1^{ère} année
- 3.5.2. BTS 2^{ème} année
- 3.5.3. CPGE 1^{ère} année
- 3.5.4. CPGE 2^{ème} année

4. Lieux de scolarisation

- 4.1. Etablissement scolaire
- 4.2. Etablissement médico-social
- 4.3. Etablissement sanitaire ou social
- 4.4. Enseignement à domicile (CNED...)
- 4.5. Autres établissements (à préciser)

5. Temps de scolarisation

- 5.1. Inférieur à une demi-journée
- 5.2. 1 demi-journée
- 5.3. 2 demi-journées
- 5.4. 3 demi-journées
- 5.5. 4 demi-journées
- 5.6. 5 demi-journées
- 5.7. 6 demi-journées
- 5.8. 7 demi-journées
- 5.9. 8 demi-journées
- 5.10. 9 demi-journées
- 5.11. 10 demi-journées et +

6. Orientation concernant la scolarité

- 6.1. Enseignement ordinaire
- 6.2. Maintien en maternelle
- 6.3. Enseignement adapté (SEGPA, EREA)
- 6.4. Unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS)
- 6.5. Dispositif LSF ou LPC
- 6.6. Unité d'enseignement (UE)
- 6.7. Scolarisation en milieu ordinaire à temps partagés (UE et établissement scolaire)
- 6.8. Unité d'enseignement et scolarisation en CLIS à temps partagés
- 6.9. Unité d'enseignement et scolarisation en ULIS à temps partagés

7. Orientation vers un établissement ou service médico-social

- 7.1. Institut médico-éducatif (IME)
- 7.2. Institut d'éducation motrice (IEM)
- 7.3. Institut d'éducation sensorielle (IES)
- 7.4. Institut thérapeutique, éducatif, et pédagogique (ITEP)
- 7.5. Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)
 - 7.5.1. SESSAD polyvalent
 - 7.5.2. SESSAD pour déficience intellectuelle
 - 7.5.3. SESSAD pour déficience motrice
 - 7.5.4. SESSAD pour troubles du comportement

- 7.6. Service d'accompagnement familial et d'éducation précoce (SAFEF) déficience auditive
- 7.7. Service d'accompagnement familial et d'éducation précoce (SAFEF) déficience visuelle
- 7.8. Service de soutien à l'éducation familiale et à la scolarisation (SSEFIS)
- 7.9. Service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation (SAAAIS)
- 7.10. Service de soins et d'aide à Domicile (SSAD)
- 7.11. Autres (à préciser)

8. Matériel pédagogique adapté (choix multiple)

- 8.1. Ordinateur portable ou tablette
- 8.2. Matériel informatique spécifique (type à préciser)
- 8.3. Logiciels spécifiques (type à préciser)
- 8.4. Autres types de matériel (à préciser)

9. Activités des personnels chargés de l'aide humaine (choix multiple)

- 9.1. Accompagnement des jeunes dans les actes de la vie quotidienne
 - 9.1.1. Assurer les conditions de sécurité et de confort
 - 9.1.2. Aider aux actes essentiels de la vie
 - 9.1.3. Favoriser la mobilité
- 9.2. Accompagnement des jeunes dans l'accès aux activités d'apprentissage (scolaires, éducatives, culturelles, sportives, artistiques ou professionnelles)
- 9.3. Accompagnement des jeunes dans les activités de la vie sociale et relationnelle

10. Préconisations (choix multiple)

- 10.1. Aménagements pédagogiques
 - 10.1.1. Temps majoré ou réduction du travail demandé
 - 10.1.2. Mise à disposition d'outils pédagogiques adaptés
 - 10.1.3. Tutorat
 - 10.1.4. Outils de communication
 - 10.1.5. Double jeu de livres
 - 10.1.6. Supports de cours (clef USB, photocopies...)
 - 10.1.7. Aménagement des activités physiques et sportives
 - 10.1.8. Programmation adaptée des enseignements (exemple : CAP en 3 ans...)
 - 10.1.9. Autres (à préciser)
- 10.2. Adaptations pédagogiques
 - 10.2.1. Adaptation des supports
 - 10.2.2. Adaptation des consignes
 - 10.2.3. Exercices différenciés
 - 10.2.4. Evaluations adaptées
 - 10.2.5. Programmation adaptée des objectifs d'apprentissage
 - 10.2.6. Autres (à préciser)
- 10.3. Autres accompagnements (CAMSP, CMPP, SAPAD, CNED, orthophonie, ...)
- 10.4. Mobilier adapté
- 10.5. Mesures préparatoires à l'orientation professionnelle (stages, évaluations, bilans)
- 10.6. Prise en compte des besoins pour les sorties et voyages scolaires
- 10.7. Autres (à préciser)